



MUNICIPALITE
DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

RAPPORT DE GESTION 2013

1 ADMINISTRATION GENERALE

Durant l'année 2013, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 48 reprises.

Bretigny est membre de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud et de Lausanne Région. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent prendre connaissance des rapports d'activités de ces deux associations. Depuis le 22 mai 2013 l'Association du Gros-de-Vaud est présidée par Urs Lauper, Syndic de Bretigny-sur-Morrens. Dans Lausanne Région, Bretigny participe aux commissions suivantes : Activités sportives, Financement régional et Promotion économique.

Le 8 juin la Municipalité a participé à la Journée des Communes Vaudoises à Montricher.

Monsieur le Préfet Pascal Dessauges a procédé le 12 novembre 2013 au contrôle de la commune, qui s'est déroulé à son entière satisfaction.

A l'appel de la séance du 4 décembre, le Conseil général de Bretigny comptait 65 membres.

Selon les chiffres publiés par le SCRIS, Bretigny comptait au 31 décembre 2013 747 habitants (737 le 31 décembre 2012).

Le projet de fusion est terminé, les 5 groupes de travail ont achevé les travaux en tenant un grand nombre de séances. La Convention de fusion sera soumise au vote du Conseil général et des Conseils communaux le 11 juin 2014. On peut trouver des informations diverses et le calendrier de l'avancement de la fusion sur www.fusion-haut-talent.ch.

2 FINANCES

Les charges 2013, avant amortissement, sont de Fr. 2'198'021.41 contre Fr. 2'865'200.- au budget, donc inférieures de Fr. 667'178.59.

Les revenus 2013 se montent à Fr. 2'663'540.51 et sont de Fr. 20'540.55 supérieurs au budget de Fr. 2'643'000.-.

Les amortissements comptabilisés s'élèvent à Fr. 203'288.-, contre Fr. 256'000.- prévus au budget.

Les attributions obligatoires aux fonds de réserve sont de Fr. 262'231.10.-, alors que Fr. 59'400.- étaient prévu au budget.

Les importantes diminutions de charges et la petite augmentation des recettes ont permis d'équilibrer les comptes 2013, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 552'600.-.

Pour égaliser les comptes 2012 une reprise de Fr. 264'512.59 sur les réserves pour travaux et de Fr. 60'000.- du fonds de réserve de péréquation étaient nécessaires.

Le total de toutes les recettes fiscales de l'année 2013 est de Fr. 1'459'295.75, soit de Fr. 64'704.25 inférieur au budget de Fr. 1'524'000.-, et de seulement Fr. 4'539.55 supérieur aux recettes de l'année 2012.

Le total des encaissements d'impôts 2013 concernant les personnes physiques était budgété à Fr. 1'450'000.-. Les comptes 2013 enregistrent des encaissements pour Fr. 1'274'921.71, soit Fr. 175'078.29 de moins, mais les recettes 2013 ont été amputées de Fr. 278'163.- pour défalcatons et remises. Les contributions des personnes physiques étaient de Fr. 1'332'687.10 en 2012.

Les autres impôts, notamment l'impôt des personnes morales, l'impôt foncier, les droits de mutation et les gains immobiliers, avec un total de Fr. 178'053.04 sont de Fr. 110'353.04 supérieurs au budget et de Fr. 53'983.94 supérieurs aux recettes de 2012.

La charge nette d'intérêts sur les dettes est de Fr. 25'050.- en 2013, contre Fr. 39'700.- au budget et Fr. 26'120.- dans les comptes 2012.

Les dépenses d'investissement en 2013 sont de Fr. 36'2888 et les amortissements de Fr. 203'288.-, il en résulte une diminution des investissements de Fr. 167'000.- en 2013.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

La surface boisée de 75 ha. représente le 26 % de la superficie totale de notre commune. La surface propriété de la commune a augmenté de 31 à 37 ha à la suite de l'acquisition de la parcelle no 162.

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le garde forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2013. Les volumes et les montants sont liés à l'exploitation et aux travaux du 1er janvier au 31 décembre 2013. Ces derniers ne correspondent donc pas forcément à la comptabilité communale car la vente de bois et les factures peuvent être décalées sur deux voire trois années.

Exploitation des bois

Une seule coupe de bois a eu lieu en 2013. L'entreprise Clerc a récolté 238 m³ sous le hameau de Béthusy. Il s'agissait de la suite des travaux de 2010 sur une parcelle isolée de la commune.

Ces travaux ont été subventionnés car la forêt se situe en zone de protection contre l'érosion superficielle est les glissements de terrain. Grâce à une excellente organisation et des conditions favorables le coût des travaux a été très limité et le bénéfice de l'opération après subvention est exceptionnellement de Fr. 39.- par m³ de bois.

Assortiments

Bois de service résineux	60 m ³
Bois de service feuillu	22 m ³
Bois énergie	<u>156 m³</u>
Total Exploitation	238 m ³

Plantations

Comme en 2012, aucune plantation n'a été nécessaire en 2013. Les forêts de la commune étant largement rajeunies pour l'instant, la commune se concentre sur l'entretien des jeunes arbres plantés ou naturels.

Par contre les protections métalliques des mélèzes à Tagada ont été retirées sur 0.6 ha.

Soins aux jeunes peuplements

Toutes les grandes surfaces de jeunes peuplements étaient à jour en 2013. Il y a donc eu peu de soins culturaux en 2013. L'entreprise Clerc a effectué les soins traditionnels sur 0.3 ha.

Réfection de chemin

Rien à signaler.

Accueil

La Protection civile est intervenue à l'étang de Tagada en construisant une passerelle d'accès entre le chemin et le bord de l'eau. Cet aménagement facilite l'arrivée au plan d'eau tout en évitant que le public ne se disperse sur l'entier de la zone, le but étant de préserver la tranquillité sur l'étang situé en amont. La construction de cette passerelle a été entièrement subventionnée par la Société Coopérative des Sites et des Espaces Verts.

Remarque / divers

Les objectifs des travaux réalisés ont été pleinement atteints aussi bien pour les aspects sylvicoles, de protection, de biodiversités et d'accueils.

Bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien ont été exécutés dans nos divers bâtiments.

Suite à la demande de la Municipalité, la société EPIQR Rénovation Sàrl nous a soumis un projet tenant compte des besoins en accueil de jour des enfants. Sachant que la classe de la Maison de ville ne correspond plus aux normes pour une classe (hauteur, surfaces), nous avons demandé une étude sur la faisabilité de créer deux classes supplémentaires sur la parcelle de la grande salle ; l'idée étant d'avoir quatre classes au rez-de-chaussée et l'accueil de jour ainsi que la grande salle à l'étage.

Le projet nous étant parvenu, des discussions avec l'école et l'EFAJ sont en cours afin d'affiner les besoins définitifs. Une demande de crédit serra soumise au Conseil général en 2014.

4 TRAVAUX

Urbanisme

Mises à l'enquêtes publiques et administratives

La commission consultative d'urbanisme, pour la législature 2011-2016, est composée de M. Pierre-Alain Marmillod, président, Mme Linda Viguet-Peissard et M. Arnold Ottonin. M. Philippe Noeninger, urbaniste, ayant fait valoir son droit à la retraite, a été remplacé par M. Alexandre Budry, urbaniste chez ABA-Partenaires.

Au cours de l'année, 6 dossiers pour la mise à l'enquête publique et 0 dossier pour enquête administrative ont été déposés auprès de la Municipalité. 7 permis de construire ont été accordés.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Notre commune participe à ce vaste projet couvrant un territoire abritant près de 50% de la population et 60% des emplois du canton à travers le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL).

La révision complète du PALM a permis de l'adapter aux conditions actuelles et d'affiner les objectifs de développement du territoire à plus long terme. La version "2012" du PALM ou PALM de 2^{ème} génération a été acceptée par les différents acteurs et envoyée à la Confédération pour validation.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le site internet www.lausanne-morges.ch.

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Les communes de Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, complétées par Lausanne Région, Association Bécherette Région, le LEB et le SDT participent aux différents chantiers et études relatif au développement futur de la région.

Durant l'année 2014, le SDNL a poursuivi son travail sur les chantiers ouverts et notamment sur la planification agricole. La Municipalité a aussi nommé une commission du développement régional dont le but est de participer à deux rencontres annuelles entre les commissions du SDNL et de relayer au Conseil général l'avancée des travaux du SDNL. Cette commission est composée de MM. Pierre-Alain Marmillod, Jérôme Jayet et Romain Ottonin. M. Jacques Baudet, chef de projet est venu présenter au Conseil général les travaux du SDNL lors de la séance de décembre 2013.

Nos représentants au SDNL sont MM : Urs Lauper et Pierrick Viguet.

Notre participation financière pour cette année est d'environ de Fr. 4000.-.

Routes

Durant l'année écoulée, l'accent a été porté sur le chemin de la Sibérie qui avait atteint un tel état de délabrement suite aux intempéries, qu'il ne permettait plus que la pratique de sports que l'on qualifie souvent d'extrêmes, tel que le vélo-tout-terrain (VTT). C'est ainsi qu'à la fin du printemps, voire au début de l'été, l'entreprise Goumaz de Poliez-le-Grand s'est attaqué à sa réfection, sans en faire une voie expresse, ainsi qu'à l'amélioration du chemin dit d'Au Bois Dessous, soit entre la route de Béthusy et le chemin conduisant à la déchetterie. Afin d'éviter des eaux stagnantes sur ce secteur, des voies de dérivation ont été aménagées. Si l'état n'est pas encore optimum, la circulation des piétons s'est améliorée. Quant au deuxième secteur conduisant du carrefour du chemin de la Sibérie (déchetterie) à la route cantonale Cugy – Bottens, il sera refait par le Triage Mèbre-Talent dans le cadre de l'édification du hangar à plaquettes. De plus, des fonctionnaires du service cantonal responsable nous ont parlé de la révision de ladite route cantonale, sans avancer de dates.

Compte tenu de la remise en état du chemin de la Sibérie, une enquête publique a été diligentée quant à la pose de certains panneaux de signalisation. Aucune opposition n'a été soulevée et ladite signalisation a pu être apposée. Il en va de même de l'aménagement du petit carrefour situé au bas du chemin des Oches, à la croisée avec la route du Moulin. Toutefois, le bac à fleurs prévu à cet endroit ne sera posé qu'à la belle saison afin de ne pas compliquer le passage des spécialistes en déneigement.

Un des éléments constituant les nombreux gendarmes couchés a dû être refait, ceci en raison de la détérioration due aux éléments naturels. Il est à craindre que des travaux similaires doivent être entrepris dans le futur.

Des dépassements de crédit ont été effectués sur les comptes 43313 (fournitures/routes) et 43314 (entretien des routes, éclairage). Dans le premier cas, on relève surtout les fortes dépenses relevant de l'achat de sel à neige, achats dus à un hiver 2012 – 2013 plus rigoureux que le dernier que nous avons vécu. L'achat de diesel et l'entretien de notre tracteur font également grimper les prix. Pour le budget 2014 déjà accepté, ce compte a été augmenté. Quant à celui de l'entretien, on espère que les réparations du réseau routier communal ne seront pas aussi élevées que durant l'exercice précédent, bien que l'état de certains tronçons nous pose quelques soucis.

Place de jeux

Durant l'année 2013, aucun aménagement particulier n'a été apporté à la place de jeux et de ce fait, aucune dépense importante n'est à relever.

Cimetière

Une remise en état du cimetière a été effectuée ce qui a nécessité l'achat de gravier en quantités importantes. L'état de certaines tombes laissant à désirer, un appel sera fait durant l'année 2014, afin de trouver les descendances des personnes enterrées et de leur demander de nettoyer les tombes afin que celles-ci présentent un aspect plus propre. Précisons ici qu'il ne s'agit pas de désaffectation d'une partie du cimetière mais bien d'un toilettage de certaines tombes.

Terrain de football

Comme en 2013, le terrain d'entraînement sis à côté du terrain de football a été loué au Service des sports de l'Ecole hôtelière de Lausanne qui y pratique deux fois par semaine des entraînements de rugby, ceci à la belle saison et durant les semestres d'étude. Une trentaine de jeunes gens et une vingtaine de représentantes du sexe que l'on ne peut qualifier dans cet exemple de faible, pratiquent un sport des plus virils, ceci sous la surveillance d'un entraîneur qualifié.

C'est Fr. 100.- que nous rapportent chaque semaine cette location comprenant l'éclairage, mais pas l'utilisation des vestiaires.

Ordures ménagères et décharge

« On en a beaucoup parlé et dans une année, on en parlera presque plus ». Un adage qui sied à la mise en œuvre de la loi fédérale sur les déchets dans son principe de pollueur-payeur. Une action menée tambour battant sur le périmètre de Valorsa en accord avec plus de 70 autres communes.

Fin 2012, réflexions politiques et règlements étaient en place dans la grande majorité (95) des 101 communes du périmètre avec 84 en taxe au sac et 11 en taxe au poids. Le 1^{er} janvier 2013 marqua le début de la vague des sacs blancs. Le gris ne fut jamais de rigueur, le mélange des sacs noirs et blancs n'a pas eu lieu, la population vaudoise a d'entrée de cause joué le jeu.

La fraude fut systématiquement contrôlée en automne où Valorsa a fait le tour de toutes les collectes pour vérification. 2 communes se sont retrouvées avec plus de 5% de déchets non-conformes, quelques pratiques erronées ont pu être corrigées. Pour Bretigny le taux a été contrôlé à 3.5%.

Des chiffres encore des chiffres. La mise en place de la taxation des déchets a induit moins de tonnes physiques à traiter et plus de chiffres de statistiques à produire. Les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives. Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population des bourgs et des villes a amélioré son geste de tri de 20%. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchetterie et que Valorsa a retrouvé dans l'autopsie des poubelles. Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10% la production de déchets en Suisse. Effet qui se retrouve dans toutes les usines d'incinération suisses. Et troisièmement, les déchets des entreprises grandes et petites, du primaire ou du tertiaire ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchetteries. Effet qui se voit dans l'augmentation des tonnages de DIB (déchets industriels banals) collectés par les transporteurs. La diminution des tonnages OM dans notre village représente plus de 50% en 2013 ! Une hausse sensible du plastique, qui est pour l'instant incinéré, est également constatée.

La rétrocession financière du Concept Régional de Taxe au Sac s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus. Le décompte final a été calculé en mars 2014 et a rapporté environ Fr. 40'000.- pour Bretigny.

Les tonnages traités à Penthaz ne reflètent pas nécessairement tous ces récents mouvements des déchets. Valorsa, propriété des communes, a subi un marché exacerbé des déchets. Il n'est pas dans les attributions d'un périmètre d'avoir des pratiques commerciales sur les prix. Parallèlement, le périmètre a des tâches essentielles qui n'incombent pas aux entreprises privées, dont les communes-actionnaires attendent qu'elles soient prises en charge en toute circonstance.

Le Conseil d'administration a donc mené une réflexion sur le rôle d'un périmètre de gestion des déchets, tel que décrit dans la loi vaudoise. Financés auparavant via une contribution par tonne de déchets incinérables, les services de conseil et de politique générale de gestion des déchets de Valorsa sont à repenser. Etude que le Conseil a entamée en 2013. Quant à la Direction, les travaux principaux ont porté sur la recyclabilité des plastiques et sur les réaménagements logistiques pour Tridel. Ces recherches sont menées conjointement avec les autres périmètres vaudois des déchets et leurs résultats seront diffusés auprès des communes courant 2014.

Toujours dans le cadre élargi d'une gestion cantonale des déchets, la campagne de communication a battu son plein. Entre Gedrel, Sadec, Strid, GedeChablais, GedeRiviera, la DGE et Valorsa près de 300'000 sets de table ont été distribués cet été. « Recyclez, Réparez, Réutilisez, Renoncez et Réfléchissez » placé sous l'assiette des Vaudois a été scanné moult fois à midi pour visiter le site Internet, « Responsables.ch », qui soutient l'information aux citoyens sur tout le canton.

Mais la collaboration inter-périmètre a dépassé l'information, puisque GedeChablais et GedeRiviera ainsi que quelques communes du Jorat et de Lavaux ont rejoint le Concept Régional de Taxe au Sac (176 communes et 76% de la population vaudoise au 1^e janvier 2014). Une uniformisation qui simplifiera la gestion des déchets pour l'ensemble de la population.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2013 en tonnes facturées par Valorsa	2013 Destination	2013 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'349	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'013	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	10'124	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	5'867	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'943	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	5'363	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	2'527	Compost en andain	Compost
	OREA, appareils électriques	390	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	106	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'316	GZM	Energie
	Conseils aux Communes	1 analyse	Analyse de gestion communale des déchets	Multiplés conseils au quotidien
		Participation à la Campagne Cantonale de Communication	Affichage sur tout le canton des principes des 5R	2 Communiqué de presse

Principaux déchets de la commune

	2012 en tonnes/kg par habitants	2013 en tonnes/kg par habitants
Ordures ménagères	149/202	68/91
Déchets encombrants	9/13	15/20
Papier	55/74	53/71
Verre	32/43	34/45
Déchets compostables	296 (m ³)	243 (m ³)
Plastiques	193 (m ³)	276 (m ³)

Base au 31.12.2012 : 737 habitants

Base au 31.12.2013 : 747 habitants

Réseau d'égouts, épuration

Association intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent (AET)

Il n'y a pas eu de problème particulier d'exploitation de la STEP.

Il a été décidé de modifier certains éléments en 2014 afin de permettre une augmentation de la possibilité du nombre d'équivalent habitants traité.

La STEP de l'AET continue de traiter les boues des STEP de Cugy, Bottens et Morrens.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

Notre commune fait partie de l'**Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)** regroupant les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens.

Conseil intercommunal :	M. Urs Lauper, Syndic
	Mme Christiane Bally, Municipale
	M. Marc Heuschkel, Conseiller général
Suppléants :	M. Jean-Luc Agassis, Municipal
	M. Pierrick Viguet, Municipal
Comité de direction	M. Laurent Chappuis, Municipal des écoles
Commission de gestion :	M. Marc Heuschkel, Conseiller général
Suppléant :	M. Franck Bottini, Conseiller général

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises et a notamment :

- Accepté le rapport de gestion et les comptes 2012
- Accepté le budget 2014 dont les coûts de l'élève unique se montent à Fr. 4'265.-
- Accepté le transfert des responsabilités en matière d'accueil de jour à l'EFAJE
- Réélection du président et du vice-président

Le Comité de direction (CODIR) constitué des 4 municipaux des écoles accompagnés de M. Philippe Gaillard, directeur, s'est réuni à 12 reprises.

Les principaux sujets traités ont été :

- Elaboration, suivi des budgets et gestion des comptes
- Dérogation d'enclassements
- Règlement sur les transports
- Gestion des APEMS et remise de cette structure renommée UAPE à l'EFAJE (Echallens)
- Recherche de personnel pour la surveillance des enfants entre l'école et les transports scolaires
- Projets de constructions scolaires sur nos communes (inauguration de 5 classes à Froideville)
- Travaux d'entretien du bâtiment, etc.

Notre établissement primaire et secondaire est dirigé par un **Conseil de direction** composé de :

- M. Philippe Gaillard	Directeur
- Mme Maryline Ritter	Doyenne 1 – 4 P
- M. Christian Gauthey	Doyen 5 – 8 P
- M. Jean-François Détraz	Doyen administratif
- M. Aso Piroti	Doyen 9 – 11 S

3 secrétaires et 96 enseignants, soit 70,6 ETP encadrent 708 élèves de primaire et 221 élèves de secondaire, soit **929 élèves au 1^{er} octobre 2013 (729 en 2008 !)**. Ces élèves sont répartis dans 12 bâtiments, soit 48 classes, 11 salles de dégagements, 10 salles spéciales et 7 salles de gymnastique. L'effectif de notre commune est de 72 élèves en primaire et 24 élèves en secondaire, soit 96 enfants scolarisés.

Le Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire (PPLS) basé au Mont-sur-Lausanne vient en appui auprès des enfants et de leur famille et collabore avec les enseignants et les équipes pluridisciplinaires de notre établissement.

Activités : inauguration du collège du Chêne à Froideville et les diverses chantées de Noël.

Le Conseil d'Établissement dont les représentants de notre commune sont :

Parents d'élèves	M. Marc Tille
Société civile	M. Roger Ammann
Professionnel de l'enseignement	M. Philippe Gaillard, Directeur
Autorités politiques	M. Laurent Chappuis

Les principaux thèmes abordés lors de 4 séances ont été :

- Entrée en vigueur de la nouvelle LEO
- Transports scolaires
- Les relations écoles-entreprises, simulation d'entretiens d'embauche, étude de CV
- Préparation de la journée « A l'école à pied »

Notre commune met à disposition de l'établissement 3 classes et une salle de rythmique, la salle de classe primaire est facturée au prix de Fr. 18'000.- par an augmenté de Fr. 4'750.- pour salles spéciales et de Fr. 11'000.- pour son entretien, réparation et espaces verts.

Temples et cultes

En 2013, notre participation aux charges d'autres communes s'élève à Fr. 10'755.-.

6 POLICE

Police municipale

Mme Bugnon a continué d'effectuer certaines tâches, notamment celles relatives aux dénonciations touchant le trafic dit immobile (contrôle des zones de parcage). Toutefois une solution pérenne devra être trouvée d'ici la fin de l'année. En effet, certaines personnes ne résidant souvent pas dans notre localité considèrent la zone bleue comme une zone de libre parcage. L'établissement trop rare des PV ne les dissuadent plus de se parquer « à l'année » sous les fenêtres de l'Administration communale ! Votre municipal de police n'est pas habilitée à établir les dénonciations et doit suivre un cours auprès de la Police cantonale. Toute personne qui souhaiterait exercer cette activité serait la bienvenue ! En 2013, des contrevenants ont été dénoncés et les amendes ont rapporté Fr 760.- à la caisse communale.

Les surveillances des entrées ou sorties d'écoles ont été effectuées à bien plaisir et sans frais par le municipal de police, en contact avec son homologue des écoles et les membres du corps enseignant, ainsi que par Mmes Rigoli et Allaman des APEMS, ceci pour le premier semestre 2013.

Dès la rentrée scolaire de l'été 2013, l'ASICE (Association scolaire intercommunale de Cugy et environs) a décidé de placer devant chaque établissement scolaire du secteur, une personne en charge de la surveillance des entrées et sorties d'écoles et du trafic des bus scolaires. Dans notre commune, c'est Mme HEUSCHKEL qui remplit cette tâche pas toujours facile, en regard de l'indiscipline d'un petit pourcentage d'usagers, adultes, de la route.

La société privée Securitas, au bénéfice d'une autorisation du département cantonal intéressé, effectue des surveillances de bâtiments à raison de 3 soirs ou nuits, chaque fin de semaine et 5 soirs ou nuits lors de la période de vacances estivales. Les patrouilles remplissent après chaque prestation, des rapports ad hoc, lesquels généralement relèvent le calme nocturne régnant dans notre commune. Cet arrangement coûte un peu moins de Fr. 10'000.- par l'année. A de très rares occasions, des anomalies nous ont été signalées par les patrouilles et des modifications comportementales apportées.

Durant l'été, une commission de la municipalité a dû procéder à l'audition de quelques enfants du village. Après un échange de ballon, le ton est monté avec des adultes. Les enfants en question se sont vengés par la suite en dessinant quelques graffitis sur des portes (habitation et porte de garage). Après audition en présence de leurs parents, les enfants se sont engagés à procéder aux nettoyages et à écrire une lettre d'excuses à l'un des plaignants. Ils ont été mis en garde qu'en cas de récidive, ils seraient dénoncés au Tribunal des mineurs.

Police cantonale

Divers services de la Police cantonale sont en contacts fréquents avec notre commune, notamment dans l'organisation du service « Police et population ».

Ceux-ci nous transmettent régulièrement des données touchant notre village ainsi que des informations générales sur l'évolution de la criminalité dans notre canton. Ce sont particulièrement les infractions visant les personnes âgées que l'on escroque, que l'on détrouse, ou des naïfs pensant décrocher un hypothétique gros lot en donnant leurs coordonnées bancaires, ou encore, autre fléau, la cybercriminalité pédophile touchant des mineurs.

En matière de financement de la Police cantonale, notre commune s'est acquittée de la somme de Fr. 62'967.-.

Les principales infractions commises sur le territoire de la commune sont les suivantes :

Vols par effraction : 4, (dont 3 tentatives et un réalisé dans un garage)

Vol simple : 1

Domages à la propriété : 2, au préjudice de la commune (1 potelet de circulation démolé avec fuite après accident et barbouillage de plusieurs panneaux de circulation dans le village et dans la région Gros-de-Vaud)

Voies de fait : néant

Vol d'usage : 1

Vol par introduction clandestine : 1

Il est à relever encore 2 infractions qui nous ont été relatées par la victime, mais pas dénoncées, à savoir le vol de carburant, à 2 reprises, sur les machines de chantier ayant aménagé le chemin de la Sibérie. Même si ce n'est pas le propos ici puisque les affaires datent du début 2014, relevons également 2 vols identiques sur des engins similaires et sur le chantier du chemin du Rie. Dans ce cas-là, l'entreprise victime s'est annoncée.

En matière de circulation, la Gendarmerie est intervenue à 2 reprises sur les routes de notre commune, soit une fois pour un accident avec dommages matériels et une fois pour un accident avec blessés légers.

Nous nous plaignons ici à relever les excellents contacts entretenus avec le personnel du poste de gendarmerie d'Echallens.

Contrôles de vitesse

En 2013, il n'a pas été fait appel à la Gendarmerie pour des contrôles radar sur le territoire de notre commune.

De même, nous n'avons pas eu recours aux services du TCS pour ce qui est de l'info-radar. Rappelons qu'à fin 2012, les tests effectués n'avaient pas conclu à des comportements inadéquats sur notre système routier.

Défense contre l'incendie

Le SDIS (Service de défense contre l'incendie et de secours) du Haut-Talent, regroupant, outre notre commune, Cugy, Morrens et Montheron, est intervenu à 24 reprises sur le territoire du Haut-Talent, dont 3 fois dans notre localité pour inondation, chute de glace et odeur suspecte.

30 exercices touchant soit le DPS (Détachement Premiers Secours), soit le DAP (Détachement d'Appui) ont été organisés dans notre secteur. 4 cours de cadre ont été dispensés à l'endroit des membres de l'Etat-Major. On relèvera notamment à Bretigny, un exercice précédé d'une théorie et consacré à l'attitude à adopter face à divers reptiles, bien présents dans la grande salle. Votre municipal n'a pas hésité à se confronter au premier tentateur de la création, sans risque pour lui !

Durant l'année 2013, après plusieurs années de travaux et de nombreuses réunions, les statuts définitifs pour un SDIS incluant également Bottens et Froideville ont vu le jour et ont été adoptés par nos deux pouvoirs. Le SDIS Haut-Talent est opérationnel et validé par l'ECA dès le 1^{er} janvier.2014. Durant le premier trimestre 2014, les communes intéressées ont, par le canal de leurs autorités, signé les documents idoines qui ont été transmis à l'autorité cantonale pour approbation définitive. Une première réunion de l'assemblée des délégués communaux pourra ainsi se dérouler durant 2014. Ladite assemblée pourra de plus nommer son Comité de direction et approuver le règlement d'application et les tarifs d'interventions accompagnant les statuts et se prononcer sur le budget, qui est actuellement provisoire.

Sur le plan comptable, pour 2013 et comme dans le passé, les frais par Fr. 8'395.- ont été répartis entre les 3 communes plus celle de Lausanne, qui met également à disposition les locaux de Montheron. A noter que jusqu'en 2013, les frais ont été calculés en tenant compte du nombre d'habitants et des valeurs ECA. Dès 2014, seul le nombre d'habitants sera pris en compte, ce qui ne modifie pas grandement la donne.

Les habitants de notre commune sont au nombre de 4 à être incorporés au sein du SDIS (3 pour 2014). Toute personne intéressée par ce genre d'activités est priée de s'annoncer auprès des services de la commune. Des moyens de recrutement sont actuellement à l'étude afin d'améliorer la venue de nouveaux ou nouvelles sapeur(e)s.

Protection civile

Rappelons que les nouveaux statuts pour l'Organisation de la Protection civile du district du Gros-de-Vaud ont été admis lors de la séance du Conseil général de juin 2012. Toutes les communes du territoire, regroupant un district « augmenté » avaient accepté lesdits statuts, à l'exception de Froideville qui attendait une nouvelle loi cantonale en matière de Protection civile. Finalement, nos voisins les Cacatchous, ont adopté lesdits statuts et rejoint l'ensemble des communes, ce qui leur octroie l'autorisation de participer aux assemblées, de voter et de justifier leur participation financière auprès de leur électorat !

Lors du rapport 2013 du bataillon PCi, Mme Béatrice Mettraux, Conseillère d'Etat, a déclaré qu'elle espérait que la nouvelle loi sur la Protection civile (Projet AGILE) serait sous toit cette année et entrerait en vigueur au 1er janvier 2015. La balle est désormais dans le camp du Grand Conseil.

Signalons encore que les effectifs de la PCi sont intervenus à plusieurs reprises dans le district et dans notre commune (cf chapitre « Forêts »), mais aussi à l'extérieur. La participation des femmes et des hommes de la PCi est notamment à relever dans le cadre des inondations survenues à Moudon durant l'été 2013 et lors d'un exercice localisé dans le tunnel du Mont-d'Or (Exercice TRANO 2013). La liste exhaustive des travaux de la PCi a été présentée à Mme Mettraux lors du rapport précité. La magistrate s'est déclarée impressionnée par la somme des tâches d'intérêts généraux effectuées et a remercié et félicité tous les gens de la PCi.

Fr 12.644.- ont été versés à titre de participation de notre commune aux charges indues par la PCi. Les comptes présentent un léger bénéfice, qui sera déduit des paiements effectués lors du prochain exercice.

Précisons ici que notre municipal en charge de la PCi est membre du Comité de direction de la PCi-district, dans sa nouvelle structure, ceci en principe, pour la durée de la législature.

7 SECURITE SOCIALE

Facture sociale

Au niveau communal, la facture sociale a diminué de Fr. 378'796.- en 2012 à Fr. 265'422.- en 2013, ou de Fr. 514.-/habitant à Fr. 355.- ou une diminution de 31%. Cette diminution est due à une rétrocession de la facture sociale de 2012 à raison de Fr. 92'700.-, rétrocession liée à la valeur du point d'impôt communal qui continue à baisser.

Par contre, la facture sociale cantonale augmente de 40.1 mios ou de 6.9% entre les acomptes de 2012 et le prévisionnel de 2013. La facture sociale totale facturée aux communes est maintenant de 620 mios.

Motifs des principales variations :

1. PC à domicile et hébergement : + 1,8 mios (ou un total de 205.6 mios)
Augmentation due à la part des soins non prise en charge par les caisses maladie (financement résiduel) ainsi que par une amélioration de l'offre du maintien à domicile.
2. Assurance maladie : +6,7 mios (ou un total de 55,1 mios)
Augmentation due au nombre de bénéficiaires ainsi que des mesures prises en faveur des familles.
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage : +21,5 mios (ou un total de 216,6 mios)
Le RI reste impacté par les effets de la 4^{ème} révision de la LACI et des 5^{ème} et 6^{ème} révisions AI. Les transferts vers les PC familles et la rente-pont ont lieu plus progressivement que prévu.

4. Subventions et aides aux personnes handicapées : augmentation de 7,6 mios (ou un total de 96,9 mios)
Ce régime comprend les aides individuelles fournies aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent.
5. Prestation pour la famille et autres prestations sociales : diminution de 9,4 mios (ou un total de 18,5 mios)
Le nouveau régime des PC Familles entré en vigueur au 1^{er} octobre 2011 déploie progressivement ses effets.
6. Bourse d'étude et d'apprentissage ; augmentation de 0,4 mios (ou un total de 27,2 mios) :
Rien à signaler

AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile)

L'AVASAD est composée des Associations et Fondation d'aide et de soins à domicile régionales suivantes :

- APROMAD, Couronne lausannoise, (incluant les CMS de Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Prilly Sud et Nord, Pully)
- ASANTE SANA, Est vaudois,
- ABSMAD, Broye
- ASPMAD, Nord vaudois
- Fondation de la Côte
- APREMADOL, Ouest lausannois
- ALSMAD. Lausanne

La participation des communes et le financement de l'aide et soins à domicile en 2013

L'Etat et les communes financent paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par les Centres médico-sociaux (CMS) sous la responsabilité des Associations et Fondations régionales.

La participation canton/communes diminue de 59.14% en 2012 à 59% en 2013. La participation des caisses-maladie augmente de 0.3% pour passer à 31.67% la proportion de la facturation diminue de 0.15% à 8.74%; les autres recettes diminuent de 01%.

Le total des charges d'exploitation augmente de 36.6 mios à 38.9 mios (ou 6,3%) ; le montant des subventions canton/communes passe de 21.8 mios à 22.8 mios.

Pour les communes, cela signifie une participation financière par habitant qui passe de Fr. 103.90 en 2012 à Fr. 107.95 en 2013.

L'augmentation des coûts provient de l'augmentation globale des demandes de prestations:

- Soins de base (+5.2%) ou un total de 133'374 heures
- Soins infirmiers (+2.7%) ou un total de 39'947 heures
- Ergothérapie (+20%) ou un total de 5'754 heures
- Heures de veille (-68.4%) ou un total de 151 heures
- Heures de ménage (+2.6%) ou un total de 52'532 heures
- Nombre de repas (-0.7%) ou un total de 105'132 repas
- Appareils de Biotélévigilance (+42%) ou un total de 632 appareils
- Prestation sociales (+20.7%) ou un total de 11'154 heures

ARASPE (Association régionale pour l'action sociale de la région Prilly-Echallens)

Les membres du Conseil Général qui le désirent pourront prendre connaissance du rapport d'activité de cette association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens sur le site Internet www.prilly.ch/social/ à partir de juin 2014.

Le coût net de l'ARASPE pour la commune en 2013 s'élève à Fr. 17'622.-. Le coût net par habitant est donc de Fr. 23.59 (vs Fr. 21.80 en 2012). Ces coûts représentent les frais de fonctionnement et d'encadrement des 4 AAS).

Accueil familial

La contribution 2013 de notre commune pour la structure de coordination de l'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants (EFAJE) Gros-de-Vaud et environs, est de Fr. 43'764.- (contre Fr. 32'002.- en 2012). Cette diminution de coût est due à la baisse de fréquentation des enfants de Bretigny dans les structures de l'EFAJE, soit en % de fréquentation (pour l'Accueil familial de jour 2.69% en 2012 contre 2.89% en 2011 et pour l'Accueil préscolaire 1.7% en 2012 contre 3.62% en 2011).

Notre contribution sociale pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) est de Fr. 3'685.-.

Le nombre de mamans de jour pour Bretigny est actuellement de 3, et la coordinatrice pour notre commune est Mme Maya Caduff.

Bénévolat

Le groupe de notre commune est composé de 7 bénévoles qui, régulièrement, visitent des personnes à domicile, à l'EMS ou les transportent si elles ont des difficultés à se déplacer. Ces bénévoles peuvent aussi être appelés par d'autres communes du groupe, à savoir : Cugy, Froideville, Morrens et Le Mont. La responsable pour Bretigny est Mme Marianne Chenaux.

Sortie des Aînés

La course des Aînés a eu lieu le 12 juin, journée qui s'est déroulée dans le Jura avec la visite de la Collégiale à St-Ursanne et la saboterie « Gaignat » à Cornol. Des photos de la course se trouvent sur le site Internet de la commune.

Passeports vacances

Les activités suivantes ont été proposées sur notre commune :

- Ludobib – rallye pédestre en forêt (après-midi)
- Education canine, par le Groupe d'Education Lausanne (GEL) (après-midi)
- Ecologie – traitement des eaux par M. Bron de la STEP (matin)
- Atelier de boomerangs, construction et lancer par M. Jean-Jacques Bonnet (3 jours)
- Ferronnerie d'art par M. et Mme Goetz (1 jour) – journée qui a été malheureusement annulée par manque de participants

Toutes ces activités se sont déroulées pour le plus grand bonheur des enfants et la commune tient à remercier les organisateurs bénévoles pour ces beaux moments. Le goûter a été offert par la commune.

8 SERVICES INDUSTRIELS

Eaux

Fin octobre, une pollution de nos sources a été constatée. Un traitement a été effectué et les sources détournées. Des analyses régulières ont permis de constater que la pollution était assez importante et que les sources devaient être détournées un certain temps pour leur permettre de se nettoyer. Nous avons profité de faire un état des ouvrages avec le laboratoire cantonal. Il a été constaté que quelques modifications et divers travaux devaient être apportés notamment sur certains couvercles de captage.

Dans le cadre de la construction des 8 villas au bas du chemin du Rié, une conduite d'eau va être posée au printemps 2014. Cette conduite permettra d'alimenter les nouvelles villas mais aussi de rapprocher le réseau principal de celui de Cugy. Nous pourrions donc facilement joindre le réseau de Bretigny à celui de Cugy pour palier à la faiblesse de notre alimentation unique depuis le réservoir.

Une borne hydrante a été changée, ainsi que sa vanne, sur la conduite principale. Cela a nécessité la coupure de l'alimentation en eau durant une demi-journée.

Hormis la découverte de la pollution mentionnée ci-dessus, les analyses biologiques et chimiques de notre eau sont conformes aux prescriptions fédérales des 1er mars et 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène, de microbiologie et sur les denrées alimentaires.

Gaz

Toute l'installation et la gestion du réseau de gaz sont de la compétence du Service du Gaz de la Ville de Lausanne (SGL). Nous n'avons donc pas de réseau communal.

En 2013, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Téléreseau

A l'instar de ce qui se fait pour le réseau du gaz, nous avertissons Urbatel SA lors de travaux pour lesquels des fouilles sont effectuées.

En 2013, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Bretigny, le 24 avril 2014

La Municipalité